

Contexte et objectifs de l'étude

Alors que l'histoire de Sivens reste fortement présente, quelles perspectives peut-on dessiner pour l'agriculture du territoire du Tescou ? Des élus, des représentants du monde agricole et d'associations, des acteurs économiques et des citoyens mobilisés dans une **Instance de Co-Construction** (ICC) travaillent à organiser la prise en charge de la ressource en eau et du développement durable du bassin versant du Tescou. En septembre 2019, ils conviennent de la nécessité de mieux **connaître les besoins agricoles en eau**, et sollicitent l'Agence de l'Eau Adour-Garonne pour porter une étude dans un délai limité. Cette étude a été réalisée par la Plateforme Agroécologie d'Auzeville.

A partir de l'expression des agriculteurs et de l'observation de données tangibles, l'étude a permis de repositionner les problématiques dans une **réalité vécue** et d'établir un **diagnostic objectif partagé**. La vision prospective qui se dégage s'appuie sur une caractérisation fine des exploitations agricoles, de leurs objectifs et de leur relation à l'eau, pour pouvoir proposer, dans le cadre de l'ICC, des accompagnements adaptés.

Une démarche en 2 étapes

D'abord, une **enquête qualitative** a été menée auprès d'agriculteurs tirés au sort et représentatifs du territoire¹. L'enquête aborde leurs choix techniques de production, leur organisation du travail, leur situation économique, leurs difficultés ; autant d'éléments qui permettent de comprendre et d'analyser les objectifs, le fonctionnement et d'interroger le projet d'avenir de l'exploitation. Différentes stratégies émergent en fonction des profils d'exploitations ; elles sont déterminantes dans les choix de productions et par conséquent pour les besoins en eau associés (volumes et périodes).

La seconde étape a été l'**extrapolation** : une caractérisation fine des exploitations du bassin versant a été produite à l'aide de données publiques² ; puis, sur chaque exploitation, une transposition des choix de productions et des besoins en eau définis dans la phase d'enquête pour un profil d'exploitation équivalent a été réalisée. Ici, on admet que les exploitations au même profil vont adopter un raisonnement proche.

*Ainsi, l'étude a permis d'évaluer des besoins globaux et territorialisés sur le bassin versant, et d'expliquer ces besoins par exploitation dans ses dimensions technique, économique, sociale, et environnementale. Au-delà de résultats techniques, l'étude **parle de la situation de l'agriculture sur le territoire dont les agriculteur.rice.s enquêté.e.s sont les témoins.***

En résumé, l'étude vise à répondre aux questions suivantes :

- ✓ QUELS TYPES D'AGRICULTURE ET D'AGRICULTEURS SONT PRESENTS SUR LE TERRITOIRE AUJOURD'HUI ?
- ✓ QUELS PROJETS LES AGRICULTEURS ENVISAGENT-ILS DE DEVELOPPER ?
- ✓ CES PROJETS SONT-ILS CREATEURS DE VALEUR AJOUTEE POUR L'ECONOMIE DE LEUR EXPLOITATION ET/OU POUR LE TERRITOIRE ?
- ✓ QUELS BESOINS EN EAU POUR ALLER VERS CETTE AGRICULTURE DE DEMAIN ? QUELLE TERRITORIALISATION DE CES BESOINS ?

Tout au long de la démarche, deux principes ont été fondamentaux : le **respect de l'anonymat** des agriculteur.rice.s enquêté.e.s et la **transparence** sur la méthode et les résultats.

Ils ont permis de saisir le plus fidèlement possible les situations des exploitations agricoles du territoire, et de faciliter l'assimilation des résultats et leur traduction politique par les participants au processus de concertation territoriale (ICC).

¹ L'échantillon de 27 exploitations réalisé par la DRAAF Occitanie respecte les équilibres en termes d'effectifs dans chaque type d'exploitations défini dans la typologie (cf. note ³ ci-dessous).

² Données issues des DDT du Tarn et du Tarn et Garonne telles que les surfaces agricoles, les productions, les cheptels, etc.

³ La typologie des exploitations du Tescou a été construite par la Chambre d'Agriculture du Tarn selon la méthode Inosys. Elle établit, pour les 206 exploitations agricoles ayant plus de 70% de leur SAU sur le bassin versant, 10 types de systèmes d'exploitation. Les 6 types principaux, couvrant plus de 90 % de la SAU totale, ont été retenus pour réaliser l'échantillonnage, présentés puis validés en Commission Eau de l'ICC

Un territoire diversifié

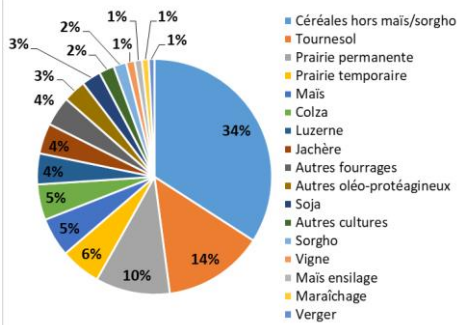


Figure 1: Diversité et surfaces des cultures

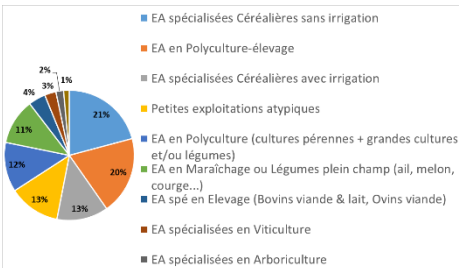


Figure 2: Répartition des exploitations selon la typologie³

D'après les données publiques (source DDT), l'agriculture du territoire est peu spécialisée : on y trouve une grande diversité de productions (maraîchage, divers élevages, viticulture, arboriculture, céréales, etc.).

Tandis que l'agriculture conventionnelle est majoritaire, l'agriculture biologique représente environ 10 % d'exploitations (conversion et maintien de l'AB). Près de 20 % des exploitations ont l'irrigation.

On assiste à une **diversification des modes de commercialisation** : coopérative, négoce, circuits-courts (vente à la ferme, marchés locaux, AMAP, vente en ligne, etc.) et filières de proximité s'appuyant sur des outils locaux (moulins, abattoir, conserverie à façon, etc.).

Figure 1 : Sur une SAU totale du bassin versant de 20 400 ha, les cultures dominantes sont les **céréales d'hiver** (35%), les **surfaces fourragères** (25% dont 40% de prairies permanentes) et les **cultures de printemps** (20% répartis entre 14% de tournesol et 6% de maïs).

Figure 2 : Les **types d'exploitations** sont **divers** et il n'y a pas de dominance. Sur les 206 exploitations ayant plus de 70% de leur SAU dans le bassin versant, les céréaliers sans irrigation et les polyculteur-éleveurs sont majoritaires : ils représentent chacun 20 % des exploitations. Arrivent ensuite, à parts quasi équivalentes, les céréaliers avec irrigation, les petites exploitations atypiques, les polyculteurs, et les maraichers ou producteurs de légumes plein champ.

D'après les enquêtes de terrain, 3 grands profils d'agricultures se dégagent :



P1 Des exploitations plutôt spécialisées présentent des SAU ou cheptels de tailles relativement importantes (bien qu'inférieures à d'autres zones agricoles d'Occitanie). Leur stratégie repose sur le développement de valeur ajoutée avec des cultures spécialisées sur une partie de l'exploitation, l'agriculture biologique, ou des modes de commercialisation tels que des circuit-courts. Environ 20% d'exploitations sont concernées.



P2 Des exploitations de tailles moyennes, basées sur un modèle d'agriculture familiale, sont conduites dans une optique de gestion patrimoniale. Certains agriculteur.ric.e.s disposent d'autres sources de revenus, soit liées à l'exploitation (exploitation de bois, tourisme à la ferme, etc.), soit à l'extérieur (pluriactivité). Ces exploitations ont une gestion relativement simplifiée afin de faciliter l'organisation du travail. D'autres exploitations ont développé des ateliers et des productions plus diversifiés (notamment en polyculture-élevage). Ce groupe concerne environ 60% des exploitations agricoles du territoire.



P3 Des exploitations de petites tailles ont une stratégie de création de haute valeur ajoutée sur des petites surfaces en maraîchage et/ou en cultures pérennes. Pour ces agriculteur.ice.s (parfois hors cadre familial), l'exercice d'une agriculture en fort lien avec son territoire (AMAP, magasins de producteurs, marchés) est imbriqué dans un choix de mode de vie. Ce groupe compte environ 20% des exploitations du bassin versant.

UNE PRISE DE CONSCIENCE DES ENJEUX DE L'AGROECOLOGIE

Avec un nombre de cultures oscillant entre 3 et 15, la diversité des cultures est plus ou moins importante au sein des exploitations. Le sol et la biodiversité sont considérés comme des capitaux à préserver au travers des pratiques mises en œuvre ou en perspective : 50% des agriculteur.ice.s enquêté.e.s ont abordé la simplification du travail sol, la réduction de la dépendance aux intrants (pesticides, aliments) par l'utilisation de méthodes alternatives et par la production de fourrages de ferme.

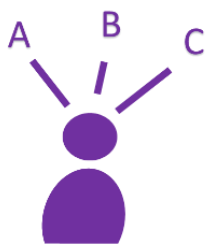
RETROUVER DE LA VALEUR AJOUTÉE POUR SECURISER LES EXPLOITATIONS

Il ressort de ces enquêtes que la gestion des exploitations est très liée à une manière de concevoir l'agriculture et son métier ; par conséquent, le rapport au revenu agricole n'est pas standard.

Si beaucoup d'exploitations cherchent à optimiser l'outil de production avec peu d'investissements, le maintien des exploitations fragiles se pose, en particulier pour celles proches de la cessation et sans reprise en vue. Le profil 2 est particulièrement sensible du fait de son hétérogénéité et de sa faible visibilité sur le territoire.

Dans ce territoire disparate et sans réelle spécialisation, les choix en matière de productions et de valorisations sont réduits. Des stratégies et solutions individuelles sont mises en place, mais il manque d'outils pour les organiser. La recherche de valeur ajoutée ayant été évoquée par toutes les exploitations enquêtées (avec des variations selon leur profil), elle peut devenir le socle d'une stratégie commune pour le territoire.

L'accès à l'eau : dans quelle mesure il impacte les exploitations agricoles ?



La discussion avec les agriculteur.rice.s enquêté.e.s de l'évolution des projets d'exploitations en fonction de leur accès à l'eau s'est faite à partir de trois scénarios prospectifs :

- Le scénario « Statut quo » donne un accès à la ressource équivalent à aujourd'hui. Il correspond à une situation sans projet de territoire.
- Deux scénarios visent un développement de l'accès à l'eau, l'un maîtrisé, l'autre sans contrainte, afin de situer les besoins des exploitations. L'ICC retient, pour le projet de territoire, le scénario « développement maîtrisé de l'accès à l'eau », qui permet de « sécuriser les revenus, gérer les aléas climatiques et développer des projets agroécologiques à haute valeur ajoutée ».

Scenario sans projet de territoire

Le « statut quo »

Les exploitations du profil 1 se maintiendront et s'agrandiront en récupérant les exploitations sans reprise du profil 2. Pour les exploitations irrigantes, l'eau dont elles disposent sera en priorité concentrée sur les contrats à forte valeur ajoutée. Selon la ressource disponible, d'autres cultures pourront être irriguées en fonction des conditions climatiques et de leurs prix sur les marchés. La grande variation des surfaces irriguées jouera sur la quantité d'eau consommée.

Le développement de la pluriactivité permettra de sécuriser les autres exploitations du profil 2, mais globalement ce profil va voir son nombre d'exploitations diminuer. Les polyculteur-éleveurs, pour qui il est plus difficile de gérer une pluriactivité, seront davantage impactés. Lorsqu'elle est présente et à condition qu'elle ne demande pas un temps de travail conséquent, l'irrigation sera concentrée sur des cultures à très forte valeur ajoutée.

Pour les exploitations du profil 3, la stratégie visera à adapter les modes de production et renforcer la transformation à la ferme pour mieux valoriser l'ensemble de la production. Leur survie dépendant directement d'un accès à l'eau minimum, elles seront impactées par le réchauffement climatique qui déstabilisera la production. Le nombre de ces petites exploitations pourrait augmenter.

En résumé : dans ce scénario, la surface irriguée restera stable. Selon leurs taille et types de productions, les exploitations chercheront à consolider un revenu extérieur (pluriactivité), s'agrandir ou changer de mode de commercialisation pour sécuriser leurs revenus. La fragilité des exploitations et des filières présentes entrainera une diminution du nombre d'exploitations.

Scenario avec projet de territoire

Le « développement maîtrisé de l'accès à l'eau »

Toute augmentation de l'irrigation sera liée à une création de valeur potentielle ; par conséquent, elle ne servira pas le développement de cultures standard.

Pour les exploitations du profil 1, l'eau supplémentaire servira à sécuriser et développer les surfaces des cultures à forte valeur ajoutée (légumes plein champ, des semences spécifiques, des cultures en AB, etc.), et éventuellement, à diversifier les cultures de printemps (soja, maïs), ou gérer l'aléas climatique sur certaines cultures déjà présentes sur l'exploitation.

Pour les exploitations du profil 2, la pluriactivité sera maintenue. L'irrigation supplémentaire sera mise en place pour créer de la valeur ajoutée, à condition d'une disponibilité en temps suffisante et d'un faible investissement. Pour les polyculteur-éleveurs, la sécurisation par l'irrigation des cultures fourragères augmentera l'autonomie fourragère.

Les exploitations du profil 3 pourront sécuriser voire développer et diversifier la production, et ainsi sécuriser les emplois actuels et installer de nouveaux agriculteur.rice.s sur les fermes (installation de personnes supplémentaire sur les fermes ou reprises).

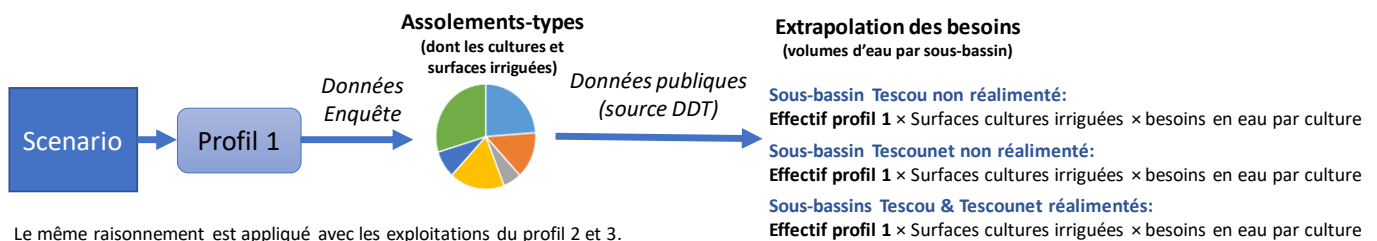
En résumé : dans ce scénario, la surface irriguée augmentera pour renforcer l'autonomie fourragère des troupeaux et pour développer ou sécuriser des cultures à forte valeur ajoutée. Ces dernières seront inhérentes aux savoir-faires et capacités en termes de temps et de moyens matériels nécessaires. L'accès à l'eau supplémentaire permettra de sécuriser l'emploi et permettra l'installation.

Etant données les situations économiques des exploitations, l'accès à l'eau doit servir la sécurisation des revenus tout en limitant les investissements et le temps de travail liés à l'irrigation. Ce sont alors nécessairement de petites surfaces de cultures à très haute valeur ajoutée qui sont visées. La mise en place de filières à haute valeur ajoutée contractualisées dans le temps et de productions pour alimenter de la vente directe ou des circuits-courts sont stratégiques pour le développement du territoire et nécessitent pour les exploitations un accès à l'eau minimum variable selon leur profil.

Extrapolation

Méthode d'extrapolation

A partir des résultats de l'enquête et des données de la DDT sur les exploitations du territoire, l'extrapolation des besoins en eau a été faite sur la base des profils d'exploitations. Les besoins en eau ont été territorialisés par sous-bassin (sectorisation validée en Commission Eau de l'ICC) présentant des fonctionnements hydriques et des gestions de l'eau différents (Tescou et Tescounet réalimentés, Tescou non réalimenté, Tescounet non réalimenté).



A l'issue des enquêtes, des assolements-types ont été établis. Ils reposent sur la définition de règles de décision des agriculteur.rice.s selon leur profil. La transposition de ces règles de décision a été faite sur l'ensemble des exploitations du bassin versant pour des profils équivalents caractérisés à partir des données publiques DDT (surfaces, cheptel, types et modes de productions, âge). Le besoin en eau est calculé en multipliant la SAU irrigable par les besoins en eau définis par hectare, et ce pour chaque culture. Les références des besoins sont soit issues de la bibliographie publique ou parapublique, soit calculées à partir des données pédoclimatiques locales avec la méthode des bilans hydriques (INRAE) et relèvent d'un besoin par culture optimisé.

Résultats

L'extrapolation du scenario retenu pour le projet de territoire établit un besoin agricole en eau global pour « sécuriser les revenus, gérer les aléas climatiques et développer des projets agroécologiques à haute valeur ajoutée ». Pour rappel, le besoin est brut, c'est-à-dire qu'il ne prend pas en compte les ressources disponibles. Ce besoin sur l'ensemble du bassin versant est compris entre 1 870 000 m³ et 2 800 000 m³ selon les conditions climatiques de l'année.

L'ICC du 20/12/2020 a validé la caractérisation des exploitations du territoire et l'évaluation des besoins en eau. Elle a retenu la valeur haute de la fourchette afin de prendre en compte les années sèches et ajouté un besoin de 276 000 m³ pour tenir compte des besoins spécifiques des exploitations spécialisées en arboriculture. La totalité des besoins s'élève à 3 080 000 m³ sur l'intégralité du bassin, dont 1 423 500 m³ sur le Tescou amont.

Limites de l'étude

Les projections à dire d'agriculteur.rice.s renvoient davantage aux filières existantes sur le territoire. Or ces filières ne sont pas suffisantes pour pouvoir développer une valeur ajoutée souhaitée sur l'ensemble des exploitations.

➔ D'OÙ L'IMPORTANCE DE TROUVER DES SOLUTIONS DANS LE CADRE DU PROJET DE TERRITOIRE.

De plus, certains cas interrogent sur le devenir des exploitations :

- des agriculteur.rice.s à la retraite continuant de gérer l'exploitation -qui n'est plus à leur nom- ou proches de la retraite n'ayant pas de projet de cession défini (cela peut concerner un nombre non négligeable de polyculteur-éleveurs) ;
- des exploitations de taille importantes qui peuvent présenter des écarts de besoins en eau en fonction du potentiel de production (potentiel de sol et accès initial à l'eau) ;
- les exploitations « Hors typologies » et les typologies minoritaires qui ont été peu ou pas caractérisées.

➔ L'EXTRAPOLATION A ÉTÉ FAITE SELON LES INFORMATIONS RECCUEILLIES ET LEUR PERTINENCE VIS-À-VIS DE LA MISE EN PLACE D'UN PROJET DE TERRITOIRE.

Cette étude a été réalisée par la Plateforme Agroécologie avec la participation de l'équipe enseignante de l'EPLEFPA Toulouse-Auzeville, avec l'appui de l'Agence de l'eau Adour-Garonne et de la DRAAF Occitanie.